

# CHANTIER - ACCÈS À LA TERRE de Brome-Missisquoi



## Mise en contexte

Le Chantier d'accès à la terre est né d'une volonté d'œuvrer pour une plus grande pérennité du territoire productif de la MRC Brome-Missisquoi ainsi que d'appuyer la prospérité et la durabilité des entreprises agricoles de notre région. Cette initiative est issue du [plan stratégique bioalimentaire 2021-2023](#) du CLD de Brome-Missisquoi qui a pour objectif de soutenir le développement de notre secteur bioalimentaire en visant une plus grande autonomie alimentaire de notre territoire, c'est-à-dire la possibilité pour nos entreprises de transformer leur production et de les commercialiser ici, et pour nos habitants de subvenir localement à leurs besoins de base à l'année.

Le Chantier d'accès à la terre de Brome-Missisquoi comprend deux projets, soit :

### 1 Une boîte à outils

qui vulgarise cinq modes de propriété alternatifs à la location et à la propriété régulière.

### 2 Un site d'expérimentation

sur une terre de 31 hectares acquises par la MRC en mai 2021 afin d'explorer différentes possibilités de protection, d'utilisation et de gestion pour favoriser l'accès à la terre à la relève agricole selon des modes de propriétés alternatifs.

## Objectifs de la démarche

- 1 Attirer et retenir la relève agricole
- 2 Augmenter la population agricole active en facilitant l'accès aux terres agricoles.
- 3 Innover dans l'accompagnement des projets d'établissement agricole
- 4 Protéger et optimiser les terres agricoles

## Clientèles cibles



Les agriculteurs



Les intervenants et les acteurs du milieu agricole



# Chantier d'accès à la terre de Brome-Missisquoi



## Projet 1 Une boîte à outils sur les modes de propriété alternatifs

### Phases du projet

## Phase 1 Développement du contenu

Septembre 2021 à décembre 2022 - *complété*



### Avantages importants à ces cinq modes de propriété alternatifs

- 1 Ils sont durables, viables et accessibles.
- 2 Ils sont permis et encadrés par la loi.
- 3 Ils permettent l'accès au financement.

“

Les **CINQ** modes de propriété alternatifs à la location et à la propriété régulière qui sont suggérés dans la version préliminaire conviennent à la réalité de plusieurs projets agricoles. Dans un contexte où le marché immobilier vit une hausse sans précédent rendant de plus en plus difficile l'établissement de la relève agricole, notre objectif est de rassurer et d'informer les agriculteurs de la possibilité d'avoir accès à une terre agricole de façon durable et sécuritaire pour y implanter leur entreprise.

Cette boîte à outils s'adresse aux agriculteurs qui ont complété un plan d'affaires, ont suivi de la formation et ont acquis de l'expérience agricole.

”

# Phase 2 Test d'applicabilité des concepts

Juillet 2023 à Décembre 2024

## Une approche pratique en trois étapes auprès d'acteurs clés

- 1 Applicabilité des concepts juridiques auprès d'experts régionaux en testant des cas pratiques.
- 2 Faisabilité et appropriation institutionnelle auprès de : FADQ, MAPAQ, MAMH, UPA, etc.
- 3 Validation du contenu auprès d'un groupe focus constitués de conseillers en développement agroalimentaire régionaux, de conseillers en relève et gestion ainsi qu'auprès d'un échantillon de leurs clients.

## L'équipe de professionnels et de chercheurs impliqués est composée de 8 experts

- Notaire
- Fiscaliste
- Agronome
- Juriste
- Avocate en droit agricole
- Avocate spécialisée en vulgarisation
- Consultante stratégique
- Chargée de projet

# Phase 3 Mise à l'échelle en vue du déploiement

Juin à Décembre 2024

## Trois étapes pour préparer le déploiement de la boîte à outils

- 1 Élaborer une stratégie de mise à l'échelle incluant une réflexion sur le choix du bon porteur pour le déploiement provincial.
- 2 Élaborer un plan de formation et de diffusion.
- 3 Développer le matériel de base pour la formation et la diffusion.

